



«Après l'affaire Jourdain, nous n'avons plus été les mêmes» : le témoignage de Romuald Muller, ancien grand flic du Nord

Par Esther Paolini

Publié il y a 11 heures, mis à jour il y a 8 heures

Romuald Muller a été chef de la PJ de Lille entre 2014 et 2022. *François BOUCHON / Le Figaro*

ENTRETIEN - Romuald Muller, chef de la police judiciaire de Lille jusqu'en 2022, publie un ouvrage sur la tragique affaire des frères Jourdain. Il livre au *Figaro* son regard sur notre société et la violence qui la traverse.

Du violeur de la Sambre au Gang de Roubaix, Romuald Muller a été confronté, d'abord comme commissaire puis comme chef de la Police judiciaire (PJ) de Lille entre 2014 et 2022, à ce que le nord de la France a connu de plus sombre.

Un dossier l'a particulièrement marqué dans sa carrière : l'affaire des Frères Jourdain. En février 1997, quatre jeunes femmes âgées de 16 à 20 ans, Peggy et Amélie Merlin ainsi qu'Audrey et Isabelle Rufin, ont été enlevées, violées puis tuées alors qu'elles participaient à un festival déguisé à Portel, dans le Pas-de-Calais. Leur calvaire a suscité un profond effroi dans le pays. Leurs bourreaux étaient deux marginaux de la région, Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain, déjà condamnés pour des affaires de viol.

À l'occasion de la publication de son livre *Ce petit morceau de tissus rouge** qui retrace l'enquête criminelle, *Le Figaro* a rencontré cette figure de la police judiciaire.

FIGARO. - En quoi l'affaire «des frères Jourdain» est-elle hors norme parmi les grandes affaires criminelles françaises ?

Romuald MULLER. - Il n'y avait jamais eu, en dehors des réseaux terroristes, quatre enlèvements simultanés. Et il n'y en a jamais eu depuis. Lorsque nous arrivons sur le dossier, il y a une forte pression des habitants liée à la charge émotionnelle des mères, qui nous ont convaincus que ce n'était pas une fugue. Pour un homicide, vous devez être méthodique, mais vous avez du temps pour faire les constatations. Pour les disparitions, en tant que directeur d'enquête, vous avez une pression supplémentaire car la moindre erreur peut avoir de lourdes conséquences. En l'occurrence cette pression était quadruplée.

Comme c'est le cas pour les disparitions d'Émile ou Lina, il faut être capable d'agir vite et fort dès le départ, mais aussi dans la durée. Courir un 100 mètres et un marathon en même temps. Il y a eu une mobilisation générale de tous les services de police judiciaire de France. Notre quête pour les retrouver a été une succession d'ascenseurs émotionnels pendant une semaine: continuer d'espérer qu'elles soient en vie, puis que si elles aient été tuées, elles n'aient pas vécu les pires sévices... Malheureusement, ce fut le cas, ce qui ajouta de l'horreur à l'horreur.

Comment expliquer que les frères Jourdain soient devenus ce que l'avocat général Luc Frémiot qualifia de «*frères siamois de l'horreur*» ?

Les frères Jourdain vivaient en marge de la société. Leur famille résidait dans un baraquement délabré, insalubre, un terrain vague jonché de débris à Dannes. Il y en a beaucoup dans la région, mais lui se situait en plein cœur d'un lotissement, une «*verrue*» au milieu d'une zone résidentielle. Ils évoluaient dans un univers de violence depuis leur plus jeune âge, la plupart des enfants de la fratrie ont été placés en foyer, le père était alcoolique et violent avec ses enfants comme avec leur mère.

Dès l'adolescence, Jean-Michel et Jean-Louis Jourdain n'ont eu aucune perspective, ramassant de la ferraille comme leur père. Ils ont grandi avec une absence totale de soumission aux règles et Jean-Michel a évolué avec une profonde haine envers la société, qui se traduit par des actes criminels d'une grande violence. Lorsqu'ils parcourent les routes du Nord à bord de leur fourgon cette nuit de février 1997, ils accostent plusieurs groupes de

carnavalesques mais se rétractent en constatant qu'il y avait au moins un homme. Ça n'a pas été le cas pour Peggy, Amélie, Audrey et Isabelle. Ils étaient de véritables prédateurs sexuels à la recherche de proies faciles.

Vos enquêteurs ont réussi à soutirer des aveux partiels à Jean-Louis Jourdain, ce qui vous a permis de retrouver les corps. Mais ils n'ont jamais reconnu le «*massacre sexuel*» infligés aux quatre jeunes femmes, selon les mots du médecin légiste, pourquoi ?

Lorsqu'on les interpelle, ils présentent tous les deux un même alibi qui semble construit de toutes pièces, ce que nous percevons aussitôt comme un aveu de culpabilité. Des témoignages mettent à mal leurs versions. Jean-Michel se positionne en chef du clan Jourdain, il laisse libre cours à ses pulsions criminelles et permet à Jean-Louis, son frère aîné, d'assouvir les siennes. Nous allons donc nous focaliser sur Jean-Louis, présenté comme plus faible. Entre les deux frères, il existe une forme de pacte de sang, mais nous allons réussir à le faire céder, en évoquant le décès de l'une de leurs petites sœurs, en jouant sur la religion notamment.

La garde à vue est un moment où un relationnel fort s'opère entre le suspect et les enquêteurs. Au-delà, ils n'avaient pas d'intérêt à s'expliquer davantage, devant le juge d'instruction comme aux assises. Ils étaient dans une posture dont ils étaient incapables de sortir. Pour ça, il aurait fallu un peu de remords, d'empathie. Mais ils n'ont pas de respect, de compassion. Les autres n'existent pas.

Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain, surnommés les «*frères siamois de l'horreur*». AFP / DENIS CHARLET

Après leur mise en examen, vos enquêteurs ont eu beaucoup de mal à «*se séparer*» de l'affaire, pourquoi ?

Professionnellement, nous n'avons plus été les mêmes. Il y a un avant l'affaire Jourdain et un après. Ces jeunes filles, la façon dont elles ont été sauvagement tuées, le cynisme de leurs meurtriers... Ce livre est une façon de leur rendre hommage, mais aussi à ces mères courage qui ont gardé la tête haute et se sont battues pour obtenir justice.

D'un point de vue personnel, je n'ai pas pu m'empêcher d'identifier les victimes à mes propres filles et cela a joué indéniablement par la suite sur mon rôle de père. J'ai eu tendance à les surprotéger. Quand elles sortaient, je leur serinais de ne pas monter dans la voiture d'inconnus. Elles pouvaient m'appeler à n'importe quelle heure n'importe quand, je serais allé les chercher à 20 ou 100 kilomètres. Un enquêteur de police judiciaire, c'est comme ça: il reste habité par ses dossiers.

Les frères Jourdain avaient déjà été condamnés pour des affaires de violences sexuelles. Vous espérez que cette affaire suscite une «*profonde réflexion sur la récidive*». Vingt-cinq ans plus tard, pourquoi estimez-vous que «*les choses n'ont pas forcément beaucoup évolué*» ?

Au moment des faits, Jean-Michel est connu de la justice depuis près de 20 ans et a déjà été condamné à 15 ans de réclusion pour le viol et le meurtre d'une femme. Il venait tout juste de sortir de prison au moment des faits. Son frère Jean-Louis est connu depuis une dizaine d'années, notamment pour avoir violé puis étranglé une femme en la laissant pour morte. Il a été libéré la même année que son frère, en 1995.

Évidemment, il y a une part de frustration lorsqu'on découvre leur pedigree et qu'on constate qu'ils ont bénéficié d'une remise de peine. Évidemment, on se demande si ce type d'affaires ne devrait pas entraîner une réflexion sur les remises de peine automatique. À l'époque le suivi sociojudiciaire à la sortie de prison était limité et il reste encore perfectible. L'institution judiciaire reste confrontée à une surpopulation carcérale endémique. Or, nous ne pouvons pas mettre un policier derrière chaque sortant.

Votre métier vous a confronté au «*fait que les hommes (sont) capables de tels actes, alors même que les animaux ne le feraient pas, ou seulement par réflexe instinctif*». N'avez-vous pas eu envie de décrocher ?

Au contraire ! Vous avez même peur de décrocher. Mais vous avez besoin de ça, besoin de ce travail d'équipe, c'est la force et la grandeur de la PJ : rester mobilisés ensemble quoi qu'il arrive pour résoudre ces enquêtes

difficiles. Il y aura toujours de la criminalité organisée, toujours des homicides, de la violence et c'est notre façon de nous rendre utiles.

Force est de constater qu'il y a de plus en plus de violence gratuite. Regardez le cas de cette femme sauvagement violée à Cherbourg. Je suis frappé par l'hyperviolence des agressions de nos jours. Il y a une forme de violence gratuite d'acharnement. On la retrouve chez les frères Jourdain mais elle était rare à l'époque et est désormais de plus en plus fréquente. Face à ce constat, le professionnalisme de la PJ continuera d'être présent.

**Ce petit morceau de tissu rouge, Romuald Muller et Élodie Rabé, Michalon, Paris, septembre 2023.*

Ce petit morceau de tissu rouge, Romuald Muller et Élodie Rabé. *Edition Michalon*

La rédaction vous conseille

- **Les affaires criminelles qui ont marqué la France : le naufrage secret du docteur Godard**
- **Meurtre de Lola : l'affaire qui bouleverse la France**
- **«Mais qui étaient ses bourreaux?» : aux origines de l'énigme de la petite martyre de l'A10**

Sujets

crime

police judiciaire